

Quand le travail tue...

La vague de suicides parmi les salariés de France Télécom (plus d'une vingtaine au cours des dix-huit derniers mois) remet au centre des débats la question des conditions de travail dont on redécouvre qu'elle peut avoir une influence sur la santé physique et mentale des salariés.

L'enquête Sumer (Surveillance médicalisée des expositions aux risques professionnels) copilotée par la Dares (Ministère du Travail) permet de suivre depuis 1994 l'évolution des conditions de travail. En attendant les résultats de la vague 2009, celles réalisées en 1994 et 2003 permettent de dresser deux constats principaux.

Premier constat, le pénibilité du travail est loin d'avoir disparu dans la France du vingt-et-unième siècle. Bien au contraire, entre 1994 et 2003, l'exposition des salariés à la plupart des risques et pénibilités du travail s'est plutôt accrue. Ce sont surtout les contraintes organisationnelles qui se renforcent, en même temps que la nécessité pour les entreprises de s'adapter aux exigences du marché et de la clientèle. Deux chiffres, parmi tant d'autres, pour illustrer cette évolution. En 2003, 55% des salariés affirment devoir répondre rapidement à une demande extérieure, contre 49% en 1994. Dans l'intervalle, la proportion de salariés soumis à un contrôle informatisé de leur activité a doublé.

Quant à la pénibilité, elle se maintient à un niveau élevé comme en témoignent les 41% de salariés soumis à la manutention de charges lourdes en 2003 (38% en 1994). Certains imaginaient que sous le poids de la tertiarisation de l'économie et de l'information, la civilisation de la « peine » laisserait place à une civilisation de la « panne » : les pannes existent certes, mais la peine demeure largement présente dans la vie au travail.

Second constat, la montée des risques psychosociaux : les facteurs psychologiques et sociaux liés au travail exercent un effet, positif ou négatif, sur la santé des salariés. Un sociologue américain, R.A. Karasek, a proposé à la fin des années 1970 un outil permettant de mesurer le poids de ces facteurs. Il propose de distinguer deux dimensions principales du vécu au travail : la « demande psychologique » d'une part (rapidité, complexité et prévisibilité du travail notamment) et la « latitude décisionnelle » de l'autre (latitude et marges de manœuvre, utilisation et développement des compétences).

En 2003, le questionnaire de Karasek a été proposé à plus de 20000 salariés dans le cadre de l'enquête Sumer. Il a permis de dessiner la cartographie des salariés français en fonction de ces deux dimensions. La situation la plus néfaste pour la santé est celle des salariés soumis à une forte demande psychologique mais ne disposant que d'une faible latitude décisionnelle (23% des salariés seraient concernés). Ces derniers sont alors en situation de « job strain », notion à ne pas confondre avec celle de « stress » au travail. Les salariés soumis à une forte demande mais disposant d'une grande latitude décisionnelle (les « actifs ») sont en effet également nombreux à se déclarer « stressés », mais la différence réside dans le fait que les premiers, soumis au « job strain », sont beaucoup plus nombreux à se déclarer en mauvaise santé. Karasek propose d'explorer une troisième dimension, celle du soutien social (relations avec les collègues et la hiérarchie). L'impact négatif sur la santé du « job strain » est encore plus fort lorsque les salariés disposent d'un faible soutien social. L'enquête de 2009 permettra de mettre en évidence un éventuel lien entre la situation de « job strain » et la santé mentale. Peut-être pourra-t-on éclairer d'un jour nouveau les suicides au travail.

En attendant, et au-delà du cas de France Télécom, la situation des anciennes grandes entreprises publiques (France Télécom, EDF-GDF, La Poste), dont les missions évoluent

rapidement sous la nécessité de s'adapter à l'ouverture à la concurrence de pans entiers du service public, souligne l'impact délétère que peut avoir sur la santé (au sens large) des salariés une modification brutale et forcée de l'organisation du travail.

Pour en apprendre (beaucoup) plus, voir toutes les publications issues de l'enquête Sumer sur le site de la DARES (<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/etudes-recherche/publications-dares/>). Les chiffres ici sont issus des *Premières informations, premières synthèses de la DARES, librement.*